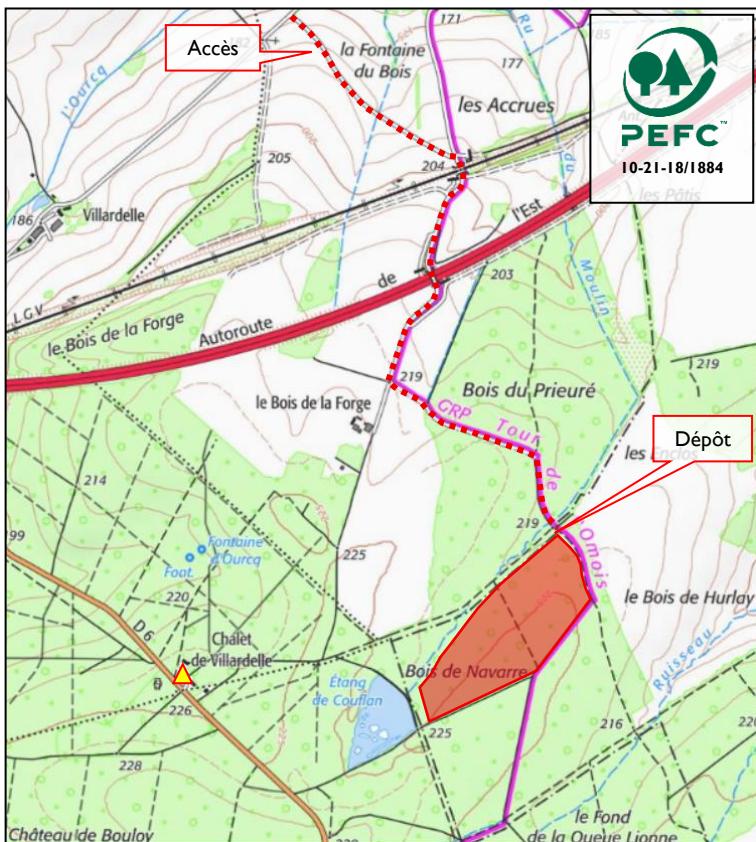




Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire
Certification
Département
Localisation
Commune
Lieu-dit
Coordonnés GPS
(Degrés Décimaux)
Point de Rencontre
Sécurité conseillé

GF de la Villardelle
PEFC : 10-21-18/1884
Aisne (02)
Fère-en-Tardenois Sud
Courmont
La Villardelle
Longitude : 3,599899°
Latitude : 49,128176°

Le Chalet de la Villardelle

Essence principale
Volume présumé
Nombre d'arbres
Volume moyen

Frêne
321 m³
210
1.5 m³

Nature coupe
Parcelles PSG
Surface
Limites
Marquage

Coupe sanitaire
BN 1 et BN 2
18 hectares environ
Chemins/peinture

Réserves

Un flachis CGB au pied et des ronds de peinture au corps
Tous les arbres et brins non marqués de ronds à la peinture
Se reporter au plan ci-contre
Sas CEGB
Boris Leduc (06 86 23 09 38)
Jean-Marc Péneau (sas CEGB)
68 rue du Centre, 60 350 Berneuil-sur-Aisne
Mob : 06 80 99 20 20 – Tél : 03 44 85 76 60
Mél : secretariat@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 22 décembre 2025

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m												Total			
		30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m³	VU m³
I	Frêne		18	38	30	36	27	15	7	1		1			173	258	1.5
	Frêne sec	1	2	10	8	3	7								31	47	1.5
	Grisard						1	1	1			1			4	12	3
	Chêne						1	1							2	4	2
Observations :		Dont 2 chablis dans les frênes secs													210	321	1.5

Clauses particulières

Préambule : Pas d'exploitation entre début octobre et fin février

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant.
Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Houppiers, purges et taillis restent à la disposition du vendeur, diamètre fin bout de 20 cm (pour les arbres de diamètre < 40cm) et 30 cm fin bout pour les autres catégories de diamètre.

Débardage : par terrain sec ou portant.

Stockage : aménagement du dépôt à la charge de l'acheteur à voir avec Cegeb

Délai d'exploitation : 15 septembre 2027

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : oui

Paiement : 20 % au comptant

40 % par Billet à Ordre ou virement avalisé au 15.06.2026

40 % par Billet à Ordre ou virement avalisé au 15.09.2026

Caution : 5 000 € sauf si caution permanente.

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

